

CONDITIONS DE LOCATION DES PREAUX

DE L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

SAINT LUMINE DE CLISSON

Cette location comprend l'un et l'autre des préaux, les cours, les toilettes, l'accès à l'aire de jeux et bac à sable.

CONDITIONS D'UTILISATION

1. L'utilisateur ne pourra louer ces préaux uniquement que pour des manifestations non lucratives telles que : vins d'honneur, pique-nique (sans barbecue) ou repas de famille.
2. Jour et heures de location :
 - Les préaux ne pourront être loués que pendant les vacances, les jours fériés et les weekends. En cas de manifestation scolaire, l'école reste prioritaire.
 - La location ne doit pas occasionner de nuisances sonores pour le voisinage.
 - Les manifestations devront se terminer au plus tard à 20 heures les dimanche soirs, veille d'école.
3. Ménage et état des lieux :
 - Les animaux sont interdits.
 - Le papier toilettes ainsi que les poubelles sont à la charge de l'utilisateur.
 - Les escaliers ne sont pas accessibles.
 - Le site, les locaux et le mobilier doivent être rendus en état.
 - Le ménage est à la charge de l'utilisateur.
 - L'état des lieux contradictoire sera fait avant et après chaque location.
 - Il vous sera demandé un chèque de 300 € qui vous sera rendu après contrôle, si tout est propre et en état.
4. Coût de la location :
 - Les deux préaux, les toilettes, les cours, l'aire de jeux et le bac à sable sont loués au prix de 60 €.
 - La location est payable à la réservation, ainsi que les chèques de caution libellés à l'ordre de l'OGEC St Lumine de Clisson.
5. Documents à fournir :
 - Le contrat d'engagement ci-joint
 - Une attestation d'assurance garantissant les dommages qui pourraient être occasionnés sur l'ensemble du site
 - Le chèque de location
 - Le chèque de caution

CONTRAT

Les dommages matériels et corporels qui interviendraient sur le site de l'école pendant la période de location sont sous l'entière responsabilité des utilisateurs.

Madame, Monsieur

Adresse :

Email :

Tél. : .../.../.../.../.../

S'engage à louer le

Les deux préaux et règle la somme de €.

L'utilisateur atteste avoir pris connaissance de toutes les conditions d'utilisation, et s'engage à les respecter.

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :

Signature d'un membre OGEC :

